

## Déclaration de mise en place et d'exploitation d'un dépôt de gasoil (300 l – 20.000 l)

Déclaration de mise en place et d'exploitation d'un dépôt de gasoil d'une capacité allant de 300 litres à 20.000.- litres, destinée à l'Administration de l'Environnement en vertu du règlement grand-ducal du 26 juillet 1999 concernant les dépôts de gasoil d'une capacité allant de 300 litres à 20.000.- litres.

Le soussigné (nom, adresse) : \_\_\_\_\_

Déclare par la présente mettre en place et exploiter un dépôt de gasoil comprenant les éléments mentionnés ci-dessous.

Déclare par la présente continuer l'exploitation d'un dépôt de gasoil faisant l'objet de l'autorisation d'exploitation délivrée  
par .....  
N° ..... du ..... et venant à expiration le .....  
Les éléments exploités sont ceux mentionnés ci-dessous.

Déclare par la présente apporter des modifications au dépôt de gasoil exploité en conformité avec l'autorisation délivrée par  
.....  
N° ..... du ..... ou déclarée en date du .....  
De sorte qu'après modification, la station comprendra les éléments mentionnés ci-dessous.

### Éléments exploités :

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de ..... litres, destiné au stockage de gasoil,

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de ..... litres destiné au stockage de gasoil,

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de ..... litres, destiné au stockage de gasoil.

L'exploitation ainsi déclarée prendra effet le .....

Le dépôt est situé (adresse précise de l'emplacement du dépôt)

.....  
.....

Annexe : En cas de réservoir souterrain : Rapport dressé par la personne agréée en vertu de l'article 9 du règlement grand-ducal Susmentionné.

Signature :